



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE CANTON DE VAUD

Août 2012 : légère hausse du chômage

Affichant un taux de 4.6%, le chômage dans le canton de Vaud a augmenté de 0.2 point durant le mois d'août 2012. Pour le troisième mois consécutif, les jeunes chômeurs de moins de 20 ans connaissent une hausse de leurs effectifs.

Le nombre de chômeurs inscrits(1) dans le canton de Vaud s'élève à 17'177, soit 609 personnes de plus qu'à la fin du mois de juillet 2012 (+3.7%). L'effectif des demandeurs d'emploi(2) augmente de 577 personnes pour se fixer à 22'730 (+2.6%).

Au cours du mois d'août, les ORP vaudois ont inscrit 2'985 nouveaux demandeurs d'emploi (+9.5%) et annulé 2'408 dossiers, dont 1'459 pour le motif de retour à l'emploi (+2.8%).

Les classes d'âge présentant les plus importantes hausses du nombre de chômeurs par rapport au mois dernier ont été constatées chez les jeunes de moins de 20 ans arrivant sur le marché de l'emploi (+196 chômeurs) et chez les jeunes de 20 à 29 ans (+259).

Sur le plan régional, tous les districts ont vu leur taux de chômage progresser en août. Avec 0.3 point de plus que le mois précédent, le district de l'Ouest lausannois a comptabilisé la hausse la plus marquée, atteignant un taux de 5.6%. En termes d'effectifs, les plus fortes augmentations ont été enregistrées dans les districts de Lausanne (+100 chômeurs), de Morges (+92) et de l'Ouest lausannois (+88).

Les bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP en tant que chômeurs s'élèvent à 2'662, sans variations significatives par rapport au mois de juillet 2012 ou d'août 2011.

Le taux de chômage officiel (4.6%) est calculé sur la base du nouveau relevé structurel des personnes actives du dernier recensement fédéral de la population de 2010, soit 373'867 personnes.

A noter que le canton de Vaud rassemble à lui seul 77% de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse. S'il pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0.7 point et atteindrait 3.9%.

NB : Les chiffres détaillés sont disponibles sur www.vd.ch/emploi (rubrique Statistiques)

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP), n'exerçant aucune activité lucrative au-delà de 6 heures par semaine et immédiatement disponible pour un emploi.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 septembre 2012

DECS, Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 - roger.piccand@vd.ch